

**Délibération du Conseil Municipal****D.2022-94****ACTE : 3.5.3****Commune de LAUZERTE**

L'an deux mille vingt-deux et le 26 Octobre à 20h, le Conseil Municipal de LAUZERTE s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de M. François LE MOING.

Etaient présents : MMES BASSO-GUICHARD, BOUCIER, GAUCHET, LARONDE MAZILLE,  
MRS BERTHAUX, CAM, GERVAIS, LE MOING, PIERASCO, ZULIAN

Procurations : MME DENISA MME. BASSO-GUICHARD,  
MME NEGRE A M. BERTHAUX  
M. BAÏADA A M. CAM

Excusé / Absent : M. BADO

Secrétaire : M. JEAN-FRANCK PIERASCO

Date de la convocation : 21/10/2022

Nombre de conseillers : 15 Nombre de présents : 11 Nombre de votants : 14

❖ **OBJET : SIGNATURE D'UNE CONVENTION POUR LA MISE A DISPOSITION DU LOCAL DIT 10 RUE DE LA MAIRIE A L'ASSOCIATION LES AMIS DES CHATS**

Monsieur le Maire souhaite soutenir l'association **LES AMIS DES CHATS** en mettant gratuitement à sa disposition l'étage inoccupé du local en complément du rez-de-chaussée dont l'association est déjà utilisatrice.

Monsieur le Maire, sollicite le conseil municipal pour l'autoriser à signer la nouvelle convention, jointe au dossier de conseil et transmise avec la convocation, et les renouvellements éventuels, avec l'association Les Amis des Chats

Monsieur le Maire propose également de facturer la perte des clés pour un montant de 30€.

**Le CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité :**

- **ACCEPTÉ** : la proposition de Monsieur le Maire de signer la convention avec l'association **LES AMIS DES CHATS** et les renouvellements éventuels, pour la mise à disposition du local 10 rue de la mairie afin d'être utilisé comme boutique en rez-de-chaussée et comme espace de stockage à l'étage ;
- **CHARGE** : Monsieur le Maire d'effectuer toutes les formalités administratives nécessaires.

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.



Le Maire,

François LE MOING